

## **POUR AMELIORER L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DANS VOTRE ENTREPRISE**

L'évaluation des risques professionnels est apparue comme une opportunité pour remettre sur l'ouvrage les questions de prévention.

Pour certaines entreprises, cette évaluation et sa formalisation dans le document unique (DU) a permis de traiter immédiatement certains risques. Mais au fil du temps, certains risques subsistent, d'autres apparaissent sans que des modalités structurelles d'organisation de la prévention permettent de les prendre en charge.

D'autres entreprises veulent consolider ce qui a été fait et se donnent un nouvel objectif : mettre en place un système de management de la sécurité avec une visée de certification.

Le passage de l'évaluation des risques professionnels à une organisation de la prévention ne va pas de soi.

- \* Vous avez fait votre DU, mais vous n'êtes pas satisfait de la manière dont il vit,
- \* Vous voulez que votre entreprise ait, à terme, un système de management de la sécurité certifié (SMS), mais vous souhaitez avancer de manière pragmatique,
- \* Vous souhaitez mettre au point, améliorer votre organisation de la prévention

Aravis vous propose un accompagnement dans la durée pour construire et expérimenter et ajuster une organisation de la prévention adaptée aux besoins de l'ensemble des personnes concernées dans l'entreprise.

Pour plus d'informations : Pierre FRANCHI [p.franchi@anact.fr](mailto:p.franchi@anact.fr)  
Rémi COTTET [r.cottet@anact.fr](mailto:r.cottet@anact.fr)